



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 06 décembre 2021	Nombre de délégués :	
N° 2021-022	En exercice :	28
Convocation du : 18 novembre 2021	Présents ou représentés :	15
Affichage du : 10 décembre 2021	Absents :	11
Objet de la délibération : Cotisation 2022		

L'an deux mille vingt-et-un, le six du mois de décembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle de la mairie de Gênelard, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul			X	
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin		X		Pouvoir à M FRIZOT JM
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves	X			
	M REPY Marc			X	
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude			X	M KAZMINE Yves
	M DEGUEURCE Gilles			X	
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul			X	
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël			X	M MALESSARD Eric
	M BALLOT Alain	X			
	M VEGLIA Pasquale			X	
	M CHAPON Norbert			X	
M PICHARD Emmanuel	X				
Mme SARANDAO Gilda			X		
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal		X		
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno	X			
	M PERRETTE Gilles			X	Pouvoir à Mme MATRAY
	M DEGRANGE Anne			X	Pouvoir à M FRIZOT JM
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel			X	
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD			X	
	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Bruno PICHARD

.../...

Le Syndicat a réuni sa commission des finances, composée des 4 EPCI de son territoire, le 23 novembre 2021. Lors de cette commission, le syndicat a présenté les différentes dépenses pour l'année 2022 : cela concerne les travaux de restauration de la Bourbince (tranches 4 et 5) et de l'Oudrache (tranche 3 et 4).

Après la présentation des simulations ci-dessous, il est proposé au comité syndical, d'adopter le montant de la cotisation du Syndicat pour l'année 2022.

Population du Bassin	97 904	Part des EPCI				
Cotisation en 2021	125 000,00 €					
	Gain/à l'année N-1	CUCM	CCGC	CCEALS	CCGAM	Prix / hab.
Cotisation en 2022	130 500,00 €	86 215,85 €	39 288,36 €	4 579,62 €	416,16 €	1,33 €

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le montant de sa cotisation pour l'année 2022, arrêté à la somme de 130 500.00€.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 15 décembre 2021
Publication le : 15 décembre 2021

A Montceau-les-Mines le : 15 décembre 2021
Le Président

